

# Circulaire portant sur la circulation élevée du virus : impact sur le dépistage, protocoles d'isolement et de quarantaine dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri

# « Circulaire Omicron »

12/01/22

En raison de la circulation très importante du virus et de l'augmentation des infections, la pression s'accroît sur tous les secteurs, y compris le secteur de l'aide aux personnes sans-abri. Par conséquent, les directives suivantes sont données :

### 1. Test:

Il est demandé à l'ensemble des lieux d'hébergement de procéder prioritairement à des tests antigéniques, la capacité de testing massif PCR étant atteinte.

Seules les personnes présentant des symptômes doivent être testées.

Des tests Ag sont mis à disposition gratuitement et peuvent être utilisés :

- par des profils médicaux, et/ou paramédicaux soit prestataires de soins de santé
- par les bénéficiaires ou le personnel comme un auto-test

# Commander les tests Ag:

Envoyez un mail à vacci-hub@ccc.brussels avec:

- la quantité de tests souhaitée
- à qui ils sont destinés (centre d'hébergement x/y, OST sans abris,...)
- quand vous souhaitez les récupérer

Veuillez noter que la collecte la plus rapide possible est prévue le lendemain, afin d'avoir le temps de préparer la commande. Les mails sont traités pendant la semaine (Lundi-Vendredi entre 9h-17h). Lieu où la commande doit être collectée : Boulevard Pacheco 44, 1000 Bruxelles (où les vaccins sont également collectés)

### **Procédures d'utilisation:**

Tests Ag: <a href="https://covid-19.sciensano.be/fr/procedures/prelevement-dechantillons">https://covid-19.sciensano.be/fr/procedures/prelevement-dechantillons</a>

Tests Ag comme auto-test: <a href="https://www.info-coronavirus.be/fr/autotest">https://www.info-coronavirus.be/fr/autotest</a>

## 2. Orientation vers l'Hôtel Lemonnier:

Jusqu'à nouvel ordre, les personnes qui seront prioritairement orientées et accueillies sont les suivantes (conditions cumulatives) :

- 1. Test positif
- 2. 45 ans et plus
- 3. Comorbidités
- 4. Symptomatique
- 5. Accord de la personne d'être transférée et impossibilité d'organiser l'isolement dans son lieu d'hébergement d'origine

Si un membre d'une famille remplit ces conditions, toute la famille peut être accueillie dans l'hôtel.

Les orientations vers le Centre Lemonnier s'effectuent via la cellule orientation de Bruss'help selon les protocoles déjà en place : https://brusshelp.org/images/2020.11.06\_Brusshelp\_Circulaire\_6\_FR.pdf

Ce choix a été fait en concertation avec le Centre Covid+ Lemonnier et le médecin de référence.

Pour les centres médicalisés, où les facilités (telles qu'un suivi 24h/24 et 7j/7, un équipement adapté, etc.) sont en place, il est préférable de privilégier le maintien des personnes dans le centre même. Cette décision est prise sur la base de l'avis du médecin réfèrent.

### 3. Gestion des personnes positives non orientées vers l'hôtel Lemonnier et contacts à haut risque

Les autres personnes positives, qui ne remplissent pas ces conditions, doivent être maintenues dans les lieux d'accueil .

Si la structure a la possibilité de dépister les contacts à risque et d'isoler ou cohorter les cas positifs, il est recommandé d'organiser un dépistage par test Ag (y compris des personnes asymptomatiques).

<u>Isolement des personnes positives</u>: minimum 7 jours après l'apparition des symptômes, dont au moins 3 jours sans fièvre et amélioration clinique. Durant 3 jours supplémentaires, la personne porte un masque en continu dans les espaces intérieurs et limite strictement ses contacts (surtout pour les personnes vulnérables).

### Mise en quarantaine (contacts à haut risque) :

- Entièrement vacciné : pas de quarantaine (pas de test non plus, sauf en cas de symptômes).
- Partiellement vacciné : 7 jours de quarantaine
- Tous les autres cas : 10 jours de quarantaine

Les mesures à prendre jusqu'au J10 du dernier contact à risque:

- Portez toujours un masque buccal dans les zones intérieures. Le masque doit être porté sur la bouche et le nez et doit être bien ajusté au visage.
- Gardez toujours une distance avec les autres et surtout avec les personnes qui sont à risque de contracter une maladie grave.
- La participation à des activités où le port d'un masque buccal n'est pas possible (par exemple, la visite de restaurants) n'est pas possible.
- Veuillez faire un test en cas de symptômes

Une personne *entièrement vaccinée* est une personne qui a reçu un vaccin de rappel, ou qui a reçu la dernière dose de son vaccin de base il y a 5 mois au maximum, ou qui dispose d'un certificat de rétablissement datant de moins de 5 mois.

Une personne *partiellement vaccinée* est une personne qui a reçu la dernière dose de son vaccin de base il y a plus de 5 mois et qui n'a pas encore reçu de vaccin de rappel.

Les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui ont reçu leur vaccination de base, quelle que soit la date à laquelle ils ont été vaccinés, sont considérés comme étant complètement vaccinés.

Un enfant <12 ans suit toujours les règles de ses parents. Si les deux parents ont un statut vaccinal différent, l'enfant suit la même quarantaine que celui qui a le statut vaccinal le moins élevé, quel que soit le parent isolé ou en quarantaine.

# 4. Pour toute question

Pour toute question ou pour bénéficier de conseils, vous pouvez contacter :

### L'OST sans abrisme :

 Anne-Sophie Loobuyck, Coordinatrice OST sans-abrisme, +32 475 73 12 02 ou via MSFOCB-Brussels-Covid-HPFlying@brussels.msf.org

### Bruss'help:

- o Cellule orientation au 02/880.86.89 ou via orientation@brusshelp.org
- o Conseiller référent soins de santé: federico.ubaldi@brusshelp.org

### - Le service hygiène des SCR :

- Première ligne pour les collectivités au 02 552 01 91 (9h-17h) ou via <u>COVID-</u> hyg@ccc.brussels
- o Conseils pour des cluster spécifiques: <u>OST-hyg@ccc.brussels</u>